



COMMISSION DES COUPES

Permanence tous les mardis à 16 heures
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N° 29
Réunion du 24 Mars 2022

Président : M. LANDUCCI Julien

Présent(s) : MM. Marc BENINCASE, Gérard AUDEL.

Excusé(s) : MM. Romain SENESI, Denis RICCI, Jean-Paul DELALANDE.

RAPPEL

TOUT CLUB RECEVANT DOIT FAIRE CONNAITRE LA DATE, LE LIEU ET L'HORAIRE DE LA RENCONTRE, AVANT LA DATE BUTOIR FIXEE PAR LA COMMISSION DES COUPES.

TOUT CLUB RECEVANT NE RESPECTANT PAS CES INSTRUCTIONS SERA DECLARÉ FORFAIT.

LES CLUBS RECEVANTS SONT EGALEMENT INFORMES QU'ILS DOIVENT SAISIR LES RESULTATS DANS LES 48 HEURES.

FESTIVAL U13 FEMININ- SAISON 2021/2022

La commission tient à remercier le club de l'AS FONTONNE pour son accueil et sa disponibilité tout au long de l'après-midi.

Elle remercie également la commission des arbitres pour la désignation et la mise à dispositions des officiels qui ont grandement contribué à la réussite de cette journée et la commission technique pour son aide efficace sur le terrain.

Qualifiés pour la finale départementale du 02 Avril 2022 sur les terrains HAIRABEDIAN.

POULE A : RC GRASSE, AS MONACO FF.

POULE B : FC MOUGINS, GF USCVL.

POULE C : OGCN, JS JUAN LES PINS.

POULE D : ES CR, STADE LAURENTIN.

FESTIVAL U13 GARCON - SAISON 2021/2022

Qualifiés pour la finale départementale du 02 Avril 2022 sur les terrains HAIRABEDIAN.

Site CAP D'AIL :

Poule A : AS MONACO 1, AS MONACO 2.

Poule B : AS CCF 2, CAVIGAL 1.

Poule C : ESSNN 1, USRVN.

Poule D : AS MOULINS 2, USCA.

Site de PEGOMAS :

Poule A : RC GRASSE 1, SCMS.

Poule B : OGC NICE, ASCCF 1.

Poule C : AS CANNES 1, AS FONTONNE.

Poule D : US VALBONNE, GJO ANTIBES JLP.

Le tirage au sort des deux poules a été effectué le lundi 07 mars au district en présence de l'ensemble des clubs soit en présentiel soit en visio.

Le règlement, l'ordre des 1^{ères} rencontres et le détail de l'organisation sera envoyé à tous les clubs finalistes.

Les clubs sont priés de se présenter sur le site **au plus tard à 8H45 pour satisfaire aux contrôles administratifs dans de bonnes conditions.**

RAPPEL

FESTIVAL U12 - SAISON 2021/2022

FINALE :

La finale se déroulera le 26/03/2022 à partir de 14h au complexe sportif HAIRABEDIAN.

Organisation :

- 16 équipes participeront à cette finale comme suit :
- 4 matches de 15 minutes par équipe :
- 2 poules de 8 équipes pour les 3 premiers matches
- 1 poule unique pour le 4ème match
- Rencontres « vainqueur contre vainqueur » et « perdant contre perdant »
- Chaque rencontre sera précédée d'une série de tirs au but.
- En cas d'égalité à l'issue d'une rencontre, l'équipe victorieuse de la série de tirs aux buts qui l'aura précédée sera considérée « vainqueur » uniquement dans le but de déterminer le match suivant.
- Les 3 premiers seront récompensés par une Coupe pour l'équipe et une médaille à chaque joueur et éducateur.

Le tirage au sort des deux poules a été effectué le lundi 07 mars au district en présence de l'ensemble des clubs soit en présentiel soit en visio :

POULE 1: ESSNN 1, USRVN, ASCCF 2, ESCR 1, ST LAURENT, US PEGOMAS, RC GRASSE 1, GJ O ANTIBES JLP 1.

Ordre des premières rencontres :

14H	USRVN	-	ESSNN 1
14H	AS CCF 2	-	ST LAURENT
14H	ESCR 1	-	US PEGOMAS
14H	RC GRASSE 1	-	Gj O ANTIBES JLP 1

POULE 2 : AS MONACO 1, CAVIGAL 1, OGC NICE, FC MOUGINS 1, US VALBONNE, AS CANNES 1, GIF LEVENS, AS CCF 1.

Ordre des premières rencontres :

14H30	AS MONACO 1	-	CAVIGAL 1
14H30	OGC NICE	-	FC MOUGINS 1
14H30	US VALBONNE	-	AS CANNES 1
14H30	GJF LEVENS	-	ASCCF 1

Les clubs sont priés de se présenter sur le site 1 HEURE avant le début de leurs rencontres.

Le règlement et le détail de l'organisation sera envoyé à tous les clubs finalistes

COUPE COTE D'AZUR

U18 : RESULTAT DU DERNIER 1/8eme DE FINALE DU 19 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

USCA 8 - 3 ASPTT NICE

PROGRAMMATION DU DERNIER 1/4 DE FINALE :

En raison du calendrier du championnat de U18 régional et en accord avec la commission des championnats qui avance le match de championnat U18 D1 ESSNN – USCA au 10 AVRIL 2022, la commission programme le match ASCCF 1 - USCA le 24 AVRIL 2022.

Le club recevant est prié de faire parvenir l'horaire avant le 02 avril 2022.

Toutefois les 2 clubs peuvent se mettre d'accord pour jouer ce match en semaine, en soirée avant cette date.

Dans ce cas, prévenir le secrétariat pour le jour et l'heure au moins une semaine avant.

RESULTATS DES 1/4 de FINALE DU 20 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

GJO ANTIBES JLP 1	1	-	4	CAVIGAL 1
AS RCM 1	0	-	2	AS CANNES 1
MOUGINS 1	4	-	0	ES BAOUS 1

Le tirage au sort des 1/2 finale aura lieu au district le 29 MARS 2022.

Ces 1/2 finale se dérouleront le 01 mai 2022.

U16 : RESULTATS DES ¼ de FINALE DU 20 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

AS ASCCF 1	13	-	1	ESCR 1
RC GRASSE 1	5	-	1	ASTAM 1
MOUANS SARTOUX 1	2	-	6	AS CANNES 1
AS MONACO 1	6	-	1	FC CIMIEZ 1

Le tirage au sort des 1/2 finale aura lieu au district le 29 MARS 2022.

Vu le calendrier du championnat régional et départemental de la catégorie U16 et pour éviter de jouer un 1^{er} mai, ces ½ finale sont avancées au 24 AVRIL 2022.

RESULTATS DES 1/2 FINALE DU 20 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

U20 :

ES BAOUS	ARRETE	SPCOC	(Attente décision commissions)
ESSNN	0 - 3	US MANDELIEU	

U14 :

USCA	4 - 0	ESSNN
ASCCF 2	6 - 0	ST LAURENT

FEMININE A 7 :

AS CCF 2	2 - 0	GAZELEC
USRVN 1	4 - 2	ES CONTES

RAPPEL : 1/2 FINALE

SENIOR :

AS VENCE 2 - ESSNN
AS MONACO 4 - FC MOUGINS

Ces rencontres se dérouleront le 27 MARS 2022.

COUPE ENTREPRISE GRILLO :

ASPTT CAGNES/MER - CASE
GARIBALDI CLIMAT - MUNICIPALUX CANNES

Ces rencontres se dérouleront le 26 MARS 2022.

FEMININE U15 A 8 :

AS MONACO - CA PEYMEINADE
RC GRASSE - MOUANS SARTOUX

Ces rencontres se dérouleront le 02 AVRIL 2022.

Le Président de séance :
M. Julien LANDUCCI

Le Secrétaire de séance :
M. Marc BENINCASE